NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201704 - Les Frettes - Massif des Glières

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201704

1.3 Appellation du site
Les Frettes - Massif des Glières

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
29/03/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 25/01/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193881

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,31937°

Latitude : 45,95639°

2.2 Superficie totale

8069,8 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74027	BALME-DE-THUY
74102	DINGY-SAINT-CLAIR
74282	FILLIERE
74212	GLIERES VAL DE BORNE
74239	SAINT-JEAN-DE-SIXT
74280	THONES
74302	VILLARDS-SUR-THONES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4060 *Landes alpines et boréales*		141,1 *(1,75 %)*		G	B	C	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		1310,5 *(16,24 %)*		G	A	C	C	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		35,5 *(0,44 %)*		G	C	C	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	94,1 *(1,17 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		258,7 *(3,21 %)*		G	B	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		91,5 *(1,13 %)*		G	B	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	53,4 *(0,66 %)*		G	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		1,8 *(0,02 %)*		G	C	C	C	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		14,9 *(0,18 %)*		G	C	C	C	C
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		865 *(10,72 %)*		G	B	C	A	B
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	30,1 *(0,37 %)*		G	C	B	A	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		260,7 *(3,23 %)*		G	A	C	B	B

8240 *Pavements calcaires*	X	200 *(3,76 %)*		M	C	C	A	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	1	P	D			
91D0 *Tourbières boisées*	X	4,2 *(0,05 %)*		G	C	C	C	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		305,6 *(3,78 %)*		G	B	C	C	B
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		133,4 *(1,65 %)*		G	A	C	A	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		40 *(0,5 %)*		P	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	50,8 *(0,63 %)*		G	C	C	A	C
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		1940,2 *(24,04 %)*		G	A	B	C	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	297,1 *(3,68 %)*		G	B	C	A	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p	1	1	i	V	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	1	colonies	P	DD	C	C	C	C

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	1	1	colonies	P	DD	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	1	28	i	P	DD	C	C	C	C
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	B	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	DD	D			
P	1604	*Eryngium alpinum*	p	14	14	localities	V	M	C	C	C	C
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p	2	2	localities	V	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Myotis mystacinus*	2		i	P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Rupicapra rupicapra*				P		X			X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	8 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	30 %
N17 : Forêts de résineux	25 %
N19 : Forêts mixtes	6 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	25 %

Autres caractéristiques du site

Le périmètre concerne :
- la montagne des Frêtes (ou Frettes) dont une partie est classée en réserve biologique domaniale située sur un versant nord/ nord-ouest d'un anticlinal urgonien étagé entre 1500 et 1800 m, dans le massif des Bornes.
- le secteur de la montagne de Sous-Dine (du plateau des Bornes à la montagne des Frettes) ;
- le secteur des crêtes de la montagne des Auges et du Mont Lachat en passant par la pointe de Dran et les arêtes du Sappey ;
- le secteur du Parmelan et de la forêt de la Haute Fillière ;
- le secteur du mont Teret à la Gorge d'Ablon et à la Tête Ronde ;
- le secteur du plateau des Glières à proprement parler, avec le secteur de la Rosière en partie sud, la plaine de Dran et le col des Glières en remontant vers le nord.

Il s'agit d'une série d'anticlinaux à ossature urgonienne orientés nord-est /sud-ouest, qui forment les premiers reliefs sur les contreforts ouest des Alpes externes au nord-est d'Annecy.
Les étages montagnard et subalpin sont magistralement illustrés ici par des ensembles naturels de grande valeur, comprenant de vastes pinèdes d'altitude sur lapiaz, des prairies de fauche de montagne ou des forêts de ravins, voire quelques zones humides (bas-marais alcalins
). L'altitude de 2000 m est rarement dépassée ; c'est pourquoi l'étage alpin n'est par contre pas représenté ici. sur dalles de lapiaz, le sol est très superficiel.
Le secteur abrite un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires...
L'ensemble présente également un évident intérêt paysager, géologique et géomorphologique (avec notamment les magnifiques secteurs de lapiaz), sans parler de l'aspect historique compte tenu du passé des Glières.
Au niveau des activités, les alpages sont encore bien représentés sur le périmètre.
Le secteur est un lieu de pratique de sport de pleine nature (randonnée, raquette). Un important domaine de ski de fond occupe le plateau des Glières et une partie de la Plaine de Dran et concerne pour partie le site désigné.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité faible en ce qui concerne les lapiaz et les forêts à pins de montagne dont le maintien des habitats est essentiellement lié au climat et aux conditions édaphiques.
Les prairies de fauche sont en régression et leur conservation est liée à la possibilité de maintenir une activité agricole sur le secteur.
Les tourbières peuvent être, à terme, menacées d'atterrissement. Elles sont dépendantes de l'alimentation en eau et des conditions de pâturage.

4.2 Qualité et importance

Le massif des Glières compte une vingtaine de types d'habitats naturels dits " d'intérêt communautaire ", dont le plus remarquable est constitué par les étendues calcaires fissurées (lapiaz) où se développe le Pin à crochets.

Témoignant de la diversité du secteur, il s'agit de milieux forestiers (forêts de pins de montagne, hêtraies neutrophiles, pessières subalpines

), de zones humides (tourbières hautes actives), de milieux rocheux, mais aussi de landes, pelouses et prairies héritées des pratiques agricoles ancestrales.

L'extension du site a permis d'intégrer des prairies de fauche de montagne (en voie de disparition générale du fait de l'évolution des pratiques agricoles) et des pinèdes subalpines, milieux actuellement insuffisamment représentés dans le réseau des sites Natura 2000 français.

En matière de flore, le massif abrite des stations de deux espèces d'intérêt communautaire : le Sabot de Vénus et le Chardon bleu (ou " Reine des Alpes ").
Il en est de même pour deux espèces animales : la Barbastelle et le Lynx d'Europe.

La flore est remarquable, que ce soit celle des prairies de fauche et formations à hautes herbes ou " mégaphorbiaies " (Chardon bleu...), des zones humides (Andromède à feuilles de polium, Etoile des marais, Laîche pauciflore, Airelle à petit fruit, Grassette à grandes fleurs roses, cette dernière sous-espèce étant propre aux massifs subalpins locaux...), des forêts (Racine de corail, Lycopode en massue, Listère à feuilles cordées...), des secteurs secs ou rocheux(Oeillet de Grenoble, Orchis odorant, Primevère oreille d'ours, Trinie glauque...).

Cette diversité concerne aussi les mammifères (Cerf élaphe, Bouquetin des Alpes, Chamois, Lièvre variable), de même que les papillons inféodés aux zones humides (Fadet des tourbières, Nacré de la canneberge...).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G02.02	Station de ski		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	0,58 %
Propriété privée (personne physique)	25,3 %
Propriété d'une association, groupement ou société	4 %

Etablissement public	0,01 %
Domaine privé communal	0,01 %
Domaine public communal	47,1 %
Domaine public départemental	4,8 %
Domaine public de l'état	18,2 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	5 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	44 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0,1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
23	Montagne des Frêtes	+	5%
31	Plateaux des Glières, de Dran et montagne des Auges	*	42%
38	Tourbière de Balme	*	3%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

La conservation de la plupart des habitats naturels ou espèces présents sur le site s'avère parfaitement compatible avec les pratiques en usage sur le massif.
L'état actuel est favorable pour les forêts, landes, pelouses, calcaires et éboulis, où il suffira de gérer les problèmes de fréquentation et/ou d'exploitation forestière.

Le document d'objectifs devra s'attacher à préciser les modes de gestion appropriés pour certains types de milieux particuliers fragiles, susceptibles de bénéficier de travaux d'aménagement ou de restauration (il peut s'agir par exemple de l'entretien de tourbières et de prairies de fauche).

Concernant les tourbières et les pâturages humides, un mode de gestion sera à définir, afin de garantir la bonne alimentation en eau (en qualité et en quantité).

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

- Gestion forestière concertée
- Mesures agri-environnementales, type CAD (contrat d'agriculture durable)
- Contrats Natura 2000, notamment pour les milieux forestiers.
- Conventions de gestion...

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte des Glières

Adresse : 1 rue du 30ème RI - BP2444 74041 ANNECY CEDEX

Courriel : smg@hautesavoie.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201704
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548943/2015-document-d-objectifs-natura-2000-les-frettes-massif-des-glieres-fr8212009-fr8201704

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation